

DONS POUR KELOU MAD

Suite au dernier Conseil Municipal, le Maire a signé avec Jean-Pierre GOAVEC, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, une convention afin de permettre de récolter des dons dans l'objectif de rénover la chapelle de "Bonne Nouvelle" (Kelou Mad).

60 000 € de travaux sont nécessaires pour enlever l'enduit ciment en extérieur et intérieur et le remplacer par de la chaux.

Les particuliers intéressés peuvent obtenir une réduction d'impôt de 66 % du montant de leur don.



Le Maire signant la convention avec Jean-Pierre GOAVEZ en présence de Danielle DAGUERRE, Maire Adjointe déléguée aux finances et au patrimoine